

Me Francis Demers
Ligne directe: (514) 393-2336
poste 51456

Montréal, le 25 octobre 2006

PAR TÉLÉCOPIEUR

Me Véronique Dubois

Secrétaire, RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^{ième} étage, bur. 255
MONTRÉAL (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande de révision de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de la décision D-2005-201 rendue dans le dossier de l'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires relative à l'appel d'offres pour un second bloc d'énergie éolienne – R-3595-2006 - ÉVALUATION DU TEMPS REQUIS POUR L'AUDIENCE ET LIVRE D'AUTORITÉS
V/📁 : 2301-004
N/📁 : 2006-001203

Me Dubois,

La présente fait suite à notre appel téléphonique relativement à la durée requise pour les représentations du Procureur général du Québec. Nous estimons avoir besoin de trois (3) heures pour nos représentations sur les questions de droit.

Toutefois, il est impossible d'évaluer pour l'instant le temps qui nous est requis pour les contre-interrogatoires car nous n'avons pas encore pris connaissance des affidavits des témoins de l'APNQL.

Nous vous prions de recevoir, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)

Francis Demers, avocat
FD/mg

c.c. (par courriel seulement)

Me Yves Fréchette, Hydro-Québec

Me Geeta Narang, Franklin Gertler, avocats

Me Pierre Montour